

Un demi-siècle d'agriculture biologique dans le département de la Drôme

Des pionniers des années 1960 au concept Tech&Bio des années 2010

Les idées qui posent les bases d'une agriculture différente, aujourd'hui appelée agriculture biologique, apparaissent dans la première moitié du 20^e siècle. Elles trouvent leur origine dans divers pays dont l'Allemagne, l'Autriche, la Grande-Bretagne, le Japon, la Suisse¹. En France, le terme « agriculture biologique » commence à circuler au début des années 1960 pour désigner des conceptions et des pratiques opposées à l'industrialisation de l'agriculture, et surtout à l'emploi de produits chimiques, deux mouvements en accélération depuis la deuxième guerre mondiale. A l'époque, les agronomes font observer que toute forme d'agriculture implique des processus biologiques et que l'agriculture biologique n'est pas vraiment exempte de produits chimiques puisqu'elle autorise par exemple le sulfate de cuivre. Cette querelle terminologique est maintenant dépassée mais l'agriculture biologique reste « en débat », comme l'indique en 2014 l'Institut National de la Recherche Agronomique². Dès les années 1960, l'agriculture biologique revendique des produits différents, plus naturels, plus sains que ceux de l'agriculture classique. Afin que les consommateurs puissent repérer ces produits et avoir la certitude qu'ils présentent les qualités attendues, les agriculteurs s'engagent à respecter un cahier des charges. C'est d'ailleurs en référence à cette notion centrale de cahier des charges que le concept d'agriculture biologique entrera dans la loi d'orientation agricole de 1980. Il faudra attendre 1985 et l'homologation du célèbre logo AB pour que le terme « agriculture biologique » lui-même soit officiellement reconnu. Depuis, les dispositions réglementaires se succèdent, les mentalités et les pratiques évoluent.

Comme l'indique, non sans quelque fierté, un slogan célèbre : « La Drôme, première en bio », le département de la Drôme fournit un bon terrain d'observation pour aborder les origines et le développement de l'agriculture biologique. Des années 1960 aux années 2010, le département se hisse au premier rang pour le nombre d'exploitations certifiées, c'est-à-dire officiellement reconnues comme pratiquant l'agriculture biologique, ou « en conversion », c'est-à-dire en cours de passage de l'agriculture dite conventionnelle à l'agriculture biologique. Dans le même temps, cette forme d'agriculture passe du statut de pratique marginale, ignorée voire dénigrée par les institutions, à celui d'axe fort de la politique agricole départementale. A

¹ BESSON Yvan, *Les fondateurs de l'agriculture biologique*, Ed. Sang de la Terre, Paris, 2011.

² Le 14 octobre 2013, l'INRA publie une étude intitulée « *Comment rendre l'agriculture française plus productive et plus compétitive ?* ». Critiquée par certains chercheurs, cette étude est mise en discussion sous le libellé « l'agriculture biologique en débat » [<http://institut.inra.fr/Missions/Eclairer-les-decisions/Etudes/Tous-les-dossiers/L-agriculture-biologique-en-debat>].

partir de 2007, le salon « Tech&Bio³ », organisé tous les deux ans dans la région de Valence, consacre l'agriculture biologique drômoise et lui donne une visibilité internationale. Ce développement est aujourd'hui étroitement inscrit dans les orientations, les contraintes et les financements européens, nationaux et régionaux, mais il est aussi, et ce depuis plus de dix ans, porteur de choix élaborés au niveau du département et soutenus par des moyens spécifiques. De ce point de vue, la réforme des collectivités territoriales actuellement en cours va, à terme, modifier la situation par le renforcement de certaines compétences régionales. Le moment semble donc venu de faire un point d'étape sur le chemin parcouru, avec ses moments forts et ses périodes de doute. Le choix est fait ici de porter une attention particulière aux motivations, aux conceptions et aux pratiques des pionniers qui, jusqu'au milieu des années 1980, ont œuvré pour implanter l'agriculture biologique dans le département de la Drôme.

L'histoire de l'agriculture biologique en France est complexe et mouvementée⁴. Sans remonter aux courants philosophiques fondateurs, ni aux précurseurs ou aux premières organisations, sans s'attarder sur les scissions ni sur la multiplication des structures associatives ou syndicales, il faut, pour comprendre ce qui va se passer dans la Drôme, signaler au moins deux courants historiques. A partir de 1963, la société Lemaire-Boucher organise une véritable filière technique et commerciale, connue sous l'appellation « culture biologique méthode Lemaire et Boucher ». Elle approvisionne en semences sélectionnées des producteurs de blé, elle leur fournit des conseils techniques et un fertilisant particulier, le lithothamne, une algue calcaire riche en magnésium et en oligoéléments⁵, elle rachète la récolte à un prix légèrement supérieur à celui du marché, elle la transforme pour commercialiser le « pain Lemaire ». Dès 1964, l'orientation commerciale de la société Lemaire et Boucher est critiquée par certains piliers de l'agriculture biologique naissante. Ils vont fonder Nature et Progrès, une association à but non lucratif ouverte à toutes les approches de l'agriculture biologique et qui, de plus, réunit des producteurs et des consommateurs. La société Lemaire et Boucher restera un élément moteur dans le développement de l'agriculture biologique jusque dans les années 1980. Tout aussi active, l'association Nature et Progrès publiera en 1972-73 le premier cahier des charges avec un système de contrôle et de garantie pour le consommateur. Au cours de cette même période, les années 1960-1980, les institutions officielles se montrent, c'est le moins que l'on puisse dire, distantes. L'expression « agriculture biologique » n'est pas reconnue par le ministère de l'agriculture, le sujet est jugé tabou ou, au mieux, « peu porteur »⁶ par l'INRA, les Chambres d'agriculture sont méfiantes, voire hostiles. Quant à l'enseignement agricole, en plein développement dans les années 1960, il est entièrement voué au modèle technico-économique dominant. Mais, très tôt, des francs-tireurs vont se distinguer dans chacune de ces

³ La marque « Tech&Bio » appartient aux Chambres d'agriculture. Conventionnellement, on écrit « Tech&Bio » et on prononce « tech-n-bio » par analogie avec la forme phonétique internationale « tech and bio ».

⁴ Voir notamment *L'agriculture biologique en France, écologie ou mythologie*, PUG, Grenoble, 1975.

⁵ *Lithothamnium calcareum*, pêchée vivante au large des îles de Glénan, finement broyée et commercialisée sous l'appellation CALMAGOL (CALcium, MAGnésium, OLigo-éléments).

⁶ BARRES D., BONNY S., LE PAPE Y., REMY J., *Une éthique de la pratique agricole - Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme*, INRA, 1985, p. 4. Cette étude (79 pages + annexes) présente et analyse les témoignages anonymes d'un échantillon de pionniers du nord du département de la Drôme. Les auteurs s'attachent notamment à mettre en évidence les « conceptions du monde » (p. 39-68) qui sous-tendent la manière dont les agriculteurs décrivent et légitiment leurs pratiques.

institutions. Et surtout l'agriculture biologique sera constamment soutenue par la demande des consommateurs.



Les régions agricoles de la Drôme (source : Chambre d'agriculture 26)

La Drôme est une terre de contrastes. Les massifs alpins à l'Est culminent à 2405 mètres au pic de la Vachère, près de Lus-la-Croix-Haute, alors qu'à l'Ouest dans la vallée du Rhône le point le plus bas, 55 mètres, se situe à Pierrelatte. Selon les endroits, le climat est montagnard ou méditerranéen. La montagne elle-même est classée « humide » dans le Vercors, « sèche » dans les Baronnies. Avec de telles variations, l'agriculture drômoise est très diversifiée. Si l'on

prend comme référence la période 1960-70⁷, quelques lignes indicatives se dégagent. Les productions végétales - céréales, fruits, légumes, vins - représentent la plus grande partie du revenu agricole, suivies de près par les produits de l'élevage : bovins, ovins, caprins, porcins et volailles. On trouve aussi quelques cultures spécialisées comme par exemple les semences, les noix, la lavande. Dans une période marquée par l'exode rural, par la question du foncier et par une modernisation accélérée de l'agriculture, l'avenir s'annonce incertain pour les exploitations les plus fragiles, notamment celles qui sont dans les zones de montagne. C'est dans cet environnement que l'agriculture biologique fait son entrée vers le milieu des années 1960 sous l'influence de personnes engagées et dotées d'un certain pouvoir de conviction, écoutées parce que leur discours entre en résonance avec les préoccupations des agriculteurs. Dans le nord du département et dans le Valentinois et le Crestois, trois agents Lemaire et Boucher, aux personnalités et aux compétences techniques bien différentes, font connaître la méthode et les produits fournis par cette société. Près de là, dans le Royans et ses alentours, un vétérinaire développe une approche globale qui vise le retour aux équilibres naturels. Il refuse le recours abusif aux produits pharmaceutiques pour soigner les animaux d'élevage, il préconise l'agriculture biologique et il se montre attentif à certains phénomènes indécélables pour le profane. Un pionnier se souvient très bien que « ce vétérinaire utilisait son pendule pour installer les machines à traire ». Plus surprenant dans le contexte institutionnel de l'époque, un technicien de la Chambre commence à parler d'agriculture biologique dès 1968. Au début des années 1970, de nouveaux venus apportant avec eux une autre vision de la société développeront un foyer actif dans le Nyonsais et le Séderonnais. D'autres suivront dans les Baronnies et le Diois.

Dans les années 1965-70, les agriculteurs drômois qui sont sensibilisés à l'idée de produire autrement échangent dans le cadre de réunions ou de rencontres, se documentent et lisent, notamment le « petit livre bleu » Lemaire et Boucher⁸, ils s'engagent dans un cheminement intellectuel et, dès 1964-65 pour certains, tentent une première expérience. Tous perçoivent l'agriculture biologique comme mettant en jeu deux ensembles qui se nourrissent l'un de l'autre : des conceptions et des pratiques. Pour eux, adopter des méthodes alternatives, telles que le compostage, la rotation des cultures, le choix des variétés de pays, le respect du calendrier lunaire et parfois même la prise en compte des forces telluriques et cosmiques, dépasse le simple refus des produits chimiques de synthèse ou de la mécanisation à outrance. Ils voient là un ensemble cohérent et réfléchi de connaissances et de pratiques utiles pour préserver la fertilité de la terre, la santé des hommes et celle des animaux, toutes choses que leurs détracteurs n'hésitent d'ailleurs pas à qualifier de sottises croyances. Et lorsqu'ils parlent de « choix de vie » ou « de mode vie », ils font référence à une conception du métier d'agriculteur, mais aussi et au-delà, à un modèle de société. Autant d'éléments qui distinguent l'agriculture biologique de ce que l'on peut appeler « l'agriculture traditionnelle », comme en témoigne cette phrase plusieurs fois entendue : « l'agriculture de nos grands-pères n'était pas bio », ou cette déclaration teintée d'humour « l'agriculture biologique n'est pas née de la

⁷ Source : enquêtes et statistiques agricoles de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, années 1960-1970.

⁸ BOUCHER Jean, *Précis pratique de la culture biologique*, Agriculture et Vie, Angers, 1964 (2^e édition) ; *Précis scientifique et pratique de la culture biologique, méthode Lemaire-Boucher* 1968 (4^e édition). Ces deux éditions sont les seules à avoir fait l'objet d'un dépôt légal et seule celle de 1968 a été largement diffusée.

dernière pluie, mais elle ne remonte pas au néolithique ! ». Dans ces mêmes années 1965-70, un magasin de Valence sert de lieu d'échanges entre des personnes soucieuses de protéger leur santé grâce à des produits naturels et celles qui consomment déjà des « légumes bio » ou qui envisagent de le faire. C'est là qu'un naturopathe donne régulièrement des consultations en iridologie, couplées parfois avec une conférence en ville. Un autre magasin attire une clientèle orientée vers la macrobiotique. Tous deux travaillent en relation avec un pionnier de la première heure qui depuis 1965 propose ses légumes sur le marché. Indéniablement une dynamique est en train de naître chez les producteurs et chez les consommateurs, mais elle est encore fragile et limitée à un petit cercle d'initiés.

Alors que l'urbanisation et l'industrialisation de la vallée du Rhône s'accélèrent, l'agriculture drômoise des années 1970-80 est, à l'image de ce qui se passe au plan national, orientée vers l'accroissement de la production et l'écoulement des denrées. Les parcelles s'agrandissent, l'emploi des engrais et des pesticides augmente, les élevages hors-sol et la production intégrée se développent, notamment dans l'aviculture. Le secteur coopératif s'organise pour les céréales, l'arboriculture, la viticulture. Cela ne va pas sans déceptions. Parmi elles, la faillite retentissante d'une ferme d'élevage de type industriel⁹ et la faiblesse des revenus accordés aux producteurs de volailles en contrat avec de grandes sociétés vont jouer en faveur d'un autre modèle agricole¹⁰. Dans cette période en effet l'agriculture biologique progresse mais, elle aussi, connaît des aléas. L'implantation de la méthode Lemaire-Boucher est freinée par une dure réalité : son produit-phare, le lithothamne, est inadapté à la nature des sols drômois. Par un effet de blocage, il gêne la croissance des plantes au lieu de la favoriser¹¹. Ce revers et d'autres remous internes créent des tensions. Malgré tout la « famille Lemaire » résiste. Un autre courant se structure dès le début des années 1970. Il prend d'abord la forme d'un syndicat indépendant, Agri-Nature, auquel d'ailleurs adhèrent certains producteurs liés à la société Lemaire et Boucher. Après quelques soubresauts et plusieurs changements de forme, résultant notamment de divergences entre deux conceptions de l'agriculture biologique, l'une orientée vers l'engagement idéologique et un certain repli sur « le local », l'autre vers un ancrage plus agronomique et pragmatique, ce syndicat se rapproche de Nature et Progrès. Ici ou là, des personnalités émergent qui parfois développent des sensibilités particulières. Quelques arboriculteurs ouvrent une autre voie encore. Ils ont depuis longtemps constaté que les ravageurs et les maladies continuent de menacer leurs récoltes, et ce en dépit de traitements chimiques abondamment répandus dans les vergers et censés être de plus en plus efficaces. Ils souhaitent désormais se rapprocher de l'agriculture biologique et limiter l'usage des pesticides tout en conservant la possibilité de recourir à certains traitements en cas de nécessité absolue. Un pionnier le formule ainsi : « Il faut bien comprendre que perdre une récolte de céréales ou autre, c'est perdre une année de travail, alors que perdre un verger, c'est perdre plusieurs années de revenus. On en a connu, des purs et durs qui ont enterré le tracteur ... et le bonhomme ! ». Ces arboriculteurs vont, avec d'autres, constituer l'ANOG-France sur le modèle d'un

⁹ C'est « l'affaire de la ferme de Crépol », mentionnée dans l'étude INRA de 1985, encore présente dans les mémoires.

¹⁰ Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de la Drôme, *Schéma directeur des structures agricoles*, 1981, p. 54.

¹¹ Le lithothamne a été utilisé pour différentes cultures.

organisme allemand dont ils adoptent le sigle¹². Dotée de son propre cahier des charges, l'ANOG-France est une petite structure qui regroupe une poignée de producteurs pour un millier d'hectares cultivés au plan national, mais elle jouera un rôle important car, dès le départ, elle se construit en liaison directe avec la recherche agronomique¹³. Elle va en particulier bénéficier des travaux visionnaires de l'agronome Francis Chaboussou, alors en poste à la station INRA de Bordeaux. Celui-ci publiera en 1980 un ouvrage dont le titre à lui seul résume la réalité qu'il s'attache depuis 1970 à démontrer scientifiquement : *Les plantes malades des pesticides*¹⁴.

Toujours dans les années 1970-80, des francs-tireurs agissent sur le terrain, plus ou moins ouvertement en marge de leurs institutions. Le conseiller de la Chambre d'agriculture qui parlait en 1968 d'agriculture biologique sera rapidement en délicatesse avec ses employeurs, toutefois ses idées feront leur chemin et il aura un émule actif dans les années 1980. Au lycée du Valentin¹⁵, figure de proue départementale en matière d'enseignement agricole, on applique bien sûr les programmes officiels qui sont muets sur l'agriculture biologique. Cependant les pionniers se souviennent d'un professeur, ingénieur agronome de formation, qui jusqu'à son départ pour l'enseignement supérieur en 1975, leur fera partager ses connaissances et les soutiendra par ses encouragements et ses conseils éclairés. En 1978 un autre ingénieur-professeur posera, en liaison avec des enseignants d'établissements publics ou privés, les bases d'un réseau national de « formateurs bio ». Dès la fin des années 1960, l'agrobiologie devient un sujet de débat interne à l'INRA où une dissidence minoritaire conteste l'orientation productiviste de la recherche agronomique. Bientôt certains chercheurs abordent le sujet dans des réunions publiques. Dans le cadre d'un organisme grenoblois, l'un d'eux intervient dans des stages à l'intention des agriculteurs de la région. En 1979, il publie le compte rendu d'un exposé présenté à Crest devant le « Groupement pour l'étude et le développement d'une agriculture plus biologique (Drôme, Ardèche, Isère)¹⁶ ». La prudence reste de mise. Le nom du groupement concerné se réfère pudiquement à une « agriculture plus biologique » et, si l'on en juge d'après le compte rendu, le sujet est abordé sous l'angle strictement économique. Quoi qu'il en soit, sur le terrain comme dans les institutions, le concept d'agrobiologie avance. En 1978, un rapport de l'INRA tire les conséquences de la crise économique consécutive au choc pétrolier de 1974. Intitulé *Pour une agriculture plus économe et autonome*¹⁷, il ouvre des perspectives dont certaines vont dans le sens de l'agriculture biologique. Les pouvoirs publics vont devoir se saisir du sujet.

¹² Arbeitsgemeinschaft Naturnaher Obst- und Gartenbau (Groupe d'étude pour une arboriculture et une horticulture proches de la nature).

¹³ Française, mais aussi allemande et suisse.

¹⁴ CHABOUSSOU Francis, *Les plantes malades des pesticides, bases nouvelles d'une prévention contre maladies et parasites*, Debard, Paris, 1980.

¹⁵ Lycée d'enseignement général et technologique agricole de Bourg-lès-Valence (26500), connu localement et au plan national sous la dénomination « Lycée du Valentin ».

¹⁶ LE PAPE Yves, « Perspectives de l'agriculture biologique dans la Drôme » dans *Les Cahiers du CNEEJA* (numéro 1), Grenoble, 1979, p.51-60.

¹⁷ POLY Jacques, *Pour une agriculture plus autonome et plus économe*, Chambre d'agriculture d'Aquitaine, 1978.

Comme dans d'autres régions, la présence d'agents Lemaire et Boucher comptera pour beaucoup dans l'implantation de l'agriculture biologique en Drôme, en particulier dans le nord du département. Le contact direct entre l'agent et l'agriculteur est souvent déterminant. Plus largement, et de manière schématique, on peut dégager deux itinéraires de rencontre entre les pionniers et l'agrobiologie¹⁸. Dans le premier cas, un problème ou un évènement induit une réflexion personnelle, puis une recherche de solution et la rencontre avec l'agriculture biologique, dans le second la rencontre vient d'abord, elle provoque une réflexion puis l'identification de problèmes et l'adoption de méthodes biologiques. A l'origine du processus on trouve par exemple des problèmes de santé humaine, liés à la pratique de l'agriculture chimique, ou des problèmes sanitaires du bétail. A l'inverse, et certains pionniers insistent sur ce point, des exploitants sans handicaps particuliers s'orientent vers l'agrobiologie simplement parce qu'elle fait écho à leurs préoccupations quotidiennes sur les limites de l'agriculture productiviste, sur l'avenir du métier, sur l'évolution de la société. L'observation concrète et le bon sens jouent aussi leur rôle : par choix un agriculteur réduit volontairement les doses, pour des raisons indépendantes de sa volonté un autre omet carrément d'effectuer un traitement, tous deux constateront que cela est sans conséquence sur les rendements ou la qualité des récoltes. Généralement, le passage de l'exploitation à l'agriculture biologique s'effectue d'un seul coup. Les premières années sont souvent difficiles. Les rendements et les revenus chutent. Il y a parfois des erreurs, des déceptions, des échecs. Il faut supporter l'incompréhension, voire les railleries des voisins, des proches, et d'autres encore. Heureusement, la « grande famille des agriculteurs bio » sait surmonter ses querelles de chapelles et se serrer les coudes. Une solidarité concrète faite d'échanges et d'entraide est au cœur d'un véritable réseau qui dépasse les frontières du département et que prolonge le soutien actif de consommateurs urbains. La motivation est un facteur essentiel, comme l'est aussi un élément difficile à décrire et que l'on pourrait appeler le sens du métier : « un mauvais agriculteur classique ne peut pas faire un bon agriculteur bio » note un pionnier. Tous les discours vont dans le même sens : on ne s'improvise pas agriculteur biologique, il faut savoir observer, réfléchir, tirer profit de son expérience, il faut aussi être tenace, solide et très travailleur. Un message un peu appuyé conclut éventuellement cette énumération : « Rien à voir avec les fils à papa devenus hippies en Ardèche avec deux ou trois chèvres, cette mauvaise image de l'agriculture biologique nous fait du tort ».

Dans les premières années, entre 1965 et 1980 pour prendre une large fourchette, les abandons ne sont pas rares. Ceux qui surmontent les difficultés, et qui progressivement deviennent des références dans leur domaine, ne mettent jamais en avant les aspects économiques. Pour eux, les gains se situent ailleurs. On les exprimera ici, encore une fois de manière schématique, en termes de satisfaction dans le métier et de sentiment d'harmonie avec la nature. La satisfaction dans le métier c'est d'abord celle de fournir des produits de qualité : « pas de poison dans les sols, pas de poison dans les assiettes, c'est essentiel » confirme un pionnier. Permettre au consommateur d'accéder à une nourriture saine est en effet perçu comme un devoir moral et une source de fierté. D'ailleurs les agriculteurs concernés font eux-mêmes attention à leur alimentation, en cas de souci de santé ils recourent à l'homéopathie et aux plantes car ils évitent farouchement les antibiotiques. Dans la même logique, le refus des

¹⁸ INRA, 1985, p. 29.

vaccins suivra bientôt. Un autre facteur de satisfaction découle du sentiment d'autonomie lié à l'approche agrobiologique. Les recettes qui réduisent le métier à l'épandage docile d'engrais, de désherbants et de produits phytosanitaires laissent place aux solutions construites avec les ressources de la ferme, grâce aux connaissances et à l'expérience professionnelle, tous éléments qui se trouvent ainsi valorisés. Cela est vécu comme une forme d'indépendance vis-à-vis des puissances économiques qui dominent le secteur. Cependant l'autonomie n'est pas synonyme de petite exploitation proche de l'autarcie. Elle est au contraire souvent jugée indissociable d'une envergure suffisante pour pouvoir produire et vendre, en un mot, pour pouvoir nourrir le monde. L'autre sujet de satisfaction est le sentiment d'agir en harmonie avec la nature. C'est un sentiment fort mais difficile à cerner. L'une des composantes les plus évidentes est le regard renouvelé porté sur la place et le rôle du sol. Ce dernier n'est plus un support neutre, passif, inerte, c'est un élément vivant qui abrite une activité biologique indispensable à la nutrition des cultures. Pour respecter l'ordre naturel des choses, il faut stimuler cette activité biologique et non se substituer à elle en apportant des produits chimiques. « L'agriculteur biologique va donc nourrir le sol pour nourrir les plantes » écrira en 1984 l'un des francs-tireurs drômois devenu concepteur de formations agrobiologiques¹⁹. Cette notion de retour à l'équilibre naturel va parfois plus loin. Il peut par exemple être question de meilleur équilibre entre ville et campagne, entre offre et demande, de meilleure harmonie sociale, de symbiose avec la Terre et le Cosmos. L'approche biodynamique notamment reconnaît et respecte des liens subtils entre l'Homme et l'Univers²⁰. Tous les pionniers la connaissent, certains la pratiquent, d'autres la jugent très exigeante et par certains aspects un peu ésotérique.

Au plan national, la demande croissante des consommateurs provoque le développement rapide d'un marché du « faux-bio » dans les années 1970-80. Les pouvoirs publics réagissent par une série de décisions qui, de la loi d'orientation agricole de 1980 à la création du logo AB et d'une Commission Nationale en 1984-85, débouchent sur la reconnaissance officielle de l'agriculture biologique. Dans la foulée, les premiers diplômes appropriés sont mis en place par le ministère de l'agriculture, suivis en 1986 par le réseau national des formations en agrobiologie piloté depuis le lycée agricole du Valentin. La Drôme compte une centaine de fermes agrobiologiques en 1980, réparties dans plusieurs foyers « historiques » : la partie nord du département aujourd'hui appelée « Drôme de Collines », les plaines de Valence et de Montélimar, le Diois, le Nyonsais, le Séderonnais et les Baronnie. Depuis l'affaire du lithothamne le système Lemaire perd du terrain alors que Nature et Progrès en gagne, notamment grâce à l'effort engagé pour diffuser des pratiques fondées sur les résultats de recherches et d'expérimentations. C'est d'ailleurs un jeune ingénieur agronome drômois qui sera élu président national de cette association en 1982. Les méthodes biologiques sont de mieux en mieux maîtrisées et la commercialisation des produits s'organise. Dans le Séderonnais, un système de distribution fondé sur l'équité et la solidarité entre producteurs, intermédiaires et consommateurs se met en place. Cependant jusqu'au début des années 1990, la production biologique demeure très minoritaire, confinée dans des circuits réservés à des

¹⁹ MORGANTINI Jean-Yves, *Pour un enseignement de l'agriculture biologique*, mémoire ENSSAA, Dijon, 1984, p. 5.

²⁰ Voir notamment : *Une agriculture du vivant ; l'héritage de l'école de Beaujeu*, ouvrage collectif, éd. du Fraysse et CERE, Montclar-de-Quercy, 2006.

connaisseurs, parfois vertement dénigrée par les autres agriculteurs. Un producteur le confirme sans détour : « vendre des produits bio sur les marchés drômois avant 1990, ça reste galère ! ». Ce n'est plus vraiment le temps des pionniers mais beaucoup reste à faire pour que l'agriculture biologique soit considérée comme une démarche raisonnée et collective ayant toute sa place dans le département. Les producteurs vont s'organiser pour faire entendre leur voix. En 1987, l'association Agribiodrôme voit le jour avec le dessein de « promouvoir, coordonner et gérer tous les projets relatifs au développement de l'agriculture biologique » dans le département²¹. Elle deviendra rapidement un acteur de premier plan.

A partir de 1990, plusieurs éléments vont accompagner, structurer, accélérer le développement de l'agriculture biologique dans la Drôme. Déjà en croissance régulière, le nombre des consommateurs sensibilisés aux problèmes de santé, et prêts à payer un peu plus cher des produits qu'ils jugent sains, va augmenter avec la crise de la vache folle de 1996. Les « marchés bio » et - dans le sillage de l'émblématique foire de Montfroc lancée par un des pionniers dans ce petit village du sud du département - plusieurs foires dynamisent la diffusion des produits. La vente à la ferme ou en magasins spécialisés augmente. En 1998, une enseigne de la grande distribution lance « la boule bio » et recherche de grandes quantités de blé labellisé pour fabriquer cette spécialité boulangère. Dans un département où la plus grande part de la surface agricole utilisée est consacrée à la culture du blé tendre et où, par ailleurs, l'agriculture biologique est déjà implantée, cette nouvelle a un fort impact. Les demandes de conversion se multiplient mais des données techniques mal maîtrisées compromettent les résultats. Vers 2002-2003, une nouvelle génération d'agriculteurs va s'organiser pour faire évoluer le système conventionnel vers l'agriculture biologique. Grâce aux aides à la conversion, à des avancées techniques²², à l'appui d'un solide réseau d'aide et de conseil, on assiste à un changement d'échelle car ce sont désormais des surfaces de l'ordre de 150 à 200 hectares qui sont recherchées pour cultiver du « blé bio ». C'est l'époque où l'agrobiologie drômoise se structure en filières et par territoire. Notion à la fois économique et sociologique, la filière désigne la succession d'opérations menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit agricole. Vont ainsi progressivement se mettre en place des « filières bio de la Drôme », pour les fruits, les légumes, les grandes cultures, les ovins, les bovins, la viticulture, et quelques filières plus spécialisées dont celle des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM). Dans les années 1990, les financements européens soutiennent les programmes de développement des territoires et en particulier des zones rurales. C'est dans ce cadre qu'un poste de conseiller de la Chambre d'agriculture est, pour partie, affecté à la structuration de l'agriculture biologique dans le Diois. La dynamique locale, la construction de nouveaux bâtiments coopératifs dans la zone artisanale et peut-être aussi la recherche d'un certain effet d'image se conjuguent pour décider les présidents des quatre grandes coopératives - trois destinées à l'écoulement des produits locaux et une à l'approvisionnement - à « passer en bio ». Cette conversion de grands acteurs économiques va avoir un effet d'entraînement. Le

²¹ « Histoire de bio – La naissance d'Agribiodrôme » dans *A plus B, le bulletin d'Agribiodrôme*, janvier-février-mars 2012.

²² En particulier l'emploi des fientes de volailles (fournies par la production avicole locale) pour assurer la fertilisation azotée de printemps.

Diois devient un territoire moteur pour l'agriculture biologique, domaine auquel la Chambre d'agriculture de la Drôme affecte bientôt un poste à temps plein, le premier du genre en France.

Dans les années 1990-2010, le réseau conseil-développement-formation-études se renforce et, lui aussi, se structure. L'association Agribiodrôme élargit son assise et ses missions, la Chambre d'agriculture conforte ses compétences et son rôle en agrobiologie. Chacune d'elles intervient pour son propre compte et, dans le cadre d'une convention de coopération qui connaîtra quelques accrocs, toutes deux accompagnent ensemble les conversions, depuis le projet initial et le diagnostic préalable jusqu'au suivi technique et économique. A partir de 1998, chacune d'elles renforce sa capacité d'action et ses effectifs spécialisés. Dans d'autres structures aussi l'agriculture biologique fait l'objet de toutes les attentions. Au niveau départemental, l'Université Joseph Fourier à Valence ainsi que l'ensemble des établissements d'enseignement agricole publics et privés l'incluent dans leur offre de formation et le Conseil Général²³, qui est de plus en plus impliqué, se dote d'experts. Au niveau régional, Corabio, la coordination Rhône-Alpes de l'agriculture biologique gère, en relation avec d'autres organismes dont Agribiodrôme, un observatoire de la production et des circuits de commercialisation. La communication se développe par le biais de publications régulières ou avec l'organisation de manifestations spécifiques : animations, rencontres, salons, semaines ou quinzaines à thèmes... A la fin des années 2000, la Drôme est « première en bio »²⁴. Elle fournit des productions diversifiées, elle compte de grosses unités de transformation et de commercialisation, elle est en pointe dans plusieurs secteurs dont les plantes aromatiques et la bio-cosmétique, elle se présente comme une terre d'innovation, d'expertise et de partage²⁵.

Dresser l'état de l'agriculture biologique en Drôme dans les années 2010 mériterait de longs développements. On se limitera à quelques grandes lignes. Le contexte sociopolitique et réglementaire se caractérise par un foisonnement, pour ne pas dire un maquis, de textes d'orientation et d'encadrement, de plans, d'aides - de niveau européen, national, régional, départemental... On retiendra deux éléments-clefs. En premier lieu, la définition-cadre donnée par le règlement européen du 28 juin 2007 : « La production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production respectant la préférence de certains consommateurs à l'égard de produits obtenus grâce à des substances et à des procédés naturels²⁶ ». Définies avec précision pour chacune des productions agricoles et alimentaires, les modalités d'application rappellent notamment que l'utilisation de produits chimiques de synthèse et d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) est incompatible avec l'agriculture biologique. Autre élément de référence : la politique départementale. Elle s'organise autour de trois axes : soutien à la production et au

²³ Dénommé « Conseil départemental » depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013.

²⁴ Département de la Drôme, « La Drôme première en bio » dans *La Drôme, le magazine du Conseil Général*, janvier-février 2010, p.11-18.

²⁵ Département de la Drôme, *La Drôme n°1 en bio*, dépliant non daté et *Le Bio dans la Drôme*, livret non daté.

²⁶ Premier considérant du règlement (CE) n°834/2007 du Conseil du 28 juin 2007, consolidé dans le règlement (CE) n° 967/2008 du conseil du 29 septembre 2008 (J. O n° L 264 du 3 octobre 2008, p. 1).

développement des filières et des territoires, soutien à la recherche, l'expérimentation, l'innovation, sensibilisation des publics à l'agriculture biologique. En relation avec d'autres financeurs publics, le département apporte des aides à la conversion, à l'équipement, à la commercialisation et à la communication. Parmi les nombreux projets menés ou soutenus, on citera l'opération « Manger mieux, manger bio » en direction des cantines scolaires des Collèges, l'initiative « Agrilocal » destinée à mettre en relation acheteurs publics et producteurs locaux, le grand projet « Biovallée »²⁷ dont l'objectif est de faire de la vallée de la Drôme un territoire de référence dans trois domaines du développement durable : les bio-ressources, les énergies renouvelables, l'éco-construction, et enfin la plateforme des Techniques Alternatives et Biologiques (TAB) qui, sous l'impulsion de la Chambre d'agriculture, propose une approche originale pour maintenir la performance économique des exploitations tout en limitant le recours aux pesticides et aux intrants chimiques²⁸.



Principaux labels

Selon l'observatoire régional de l'agriculture biologique, fin décembre 2014 le département de la Drôme est premier en France pour le nombre d'exploitations certifiées ou en conversion : 1031 exploitations, soit 16,1% du total. A la même date, il est premier en Rhône-Alpes et troisième en France pour la surface : 35720 ha, soit 17,7% de la Surface Agricole Utile, contre 4, 14 % au plan national²⁹. Les conversions se font par conviction mais de plus en plus souvent aussi par intérêt économique. Les productions certifiées sont principalement les céréales, le vin, les ovins et les caprins. Plus nombreuses que dans les autres départements de la Région, des entreprises assurent la transformation et la distribution des produits viticoles, des plantes à parfum aromatiques et médicinales, des fruits et légumes. L'offre locale n'est d'ailleurs pas toujours suffisante pour répondre aux besoins de ces entreprises, en particulier en ce qui concerne les légumes de plein champ et les fruits à noyaux. L'essentiel de la production est écoulé dans des circuits longs, vers le marché national et pour partie à l'exportation. La vente en grandes et moyennes surfaces généralistes se développe mais les circuits de proximité restent actifs dans l'ensemble du département. Une gamme variée de produits est proposée aux consommateurs sur les marchés locaux, en vente directe à la ferme, dans des points de vente collectifs « 100 % bio » et par l'intermédiaire d'Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP). Comme ailleurs en France, ces produits affichent deux identifiants : l'Eurofeuille et le logo AB. D'usage obligatoire, l'Eurofeuille garantit le respect des règlements

²⁷ Biovallée est un « Grand Projet Rhône-Alpes ».

²⁸ Département de la Drôme, dépliant et livret cités.

²⁹ CORABIO, *Chiffres de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes*, repères 2014 [http://www.corabio.org/images/rubriques/CHIFFRES_DE_LA_BIO_web.pdf].

européens en vigueur. D'usage facultatif, la marque AB - qui appartient au ministère français en charge de l'agriculture - est très utilisée car elle bénéficie d'une indiscutable légitimité sociale. Cependant, depuis son alignement le 1^{er} janvier 2009 sur le cahier des charges européen, elle est moins contraignante qu'à son origine. Elle autorise par exemple, et cette disposition reste controversée, des traces accidentelles d'OGM dans les produits labellisés. En réalité, la marque AB apporte aujourd'hui strictement les mêmes garanties que l'Eurofeuille, ni plus, ni moins. Deux autres identifiants sont officiellement reconnus par les pouvoirs publics. La mention privée « Nature et Progrès », à la fois plus contraignante que le règlement européen sur certains points et symbole d'un engagement éthique, est attribuée selon des modalités internes à des producteurs n'ayant pas nécessairement, du moins en théorie, la certification européenne³⁰. Une vingtaine de producteurs et transformateurs drômois sont concernés. Associée à la pratique de l'agriculture biodynamique, la marque Demeter est globalement plus contraignante que le règlement européen³¹. Seules les fermes certifiées peuvent l'obtenir, elles sont une vingtaine en Drôme. Pour compléter ce tour d'horizon on signalera deux signes d'origine et de qualité en phase de démarrage : Bio Convergence et Bio Solidaire.

En 2007, le grand public découvre une expression à la forme lexicale et syntaxique résolument moderniste, « Tech&Bio ». Le concept et les mots pour le nommer sont nés au sein de la Chambre d'agriculture de la Drôme en 2006. Il s'agit à l'origine de montrer que l'agriculture biologique peut s'appliquer à plusieurs types de productions, animales ou végétales, destinées à la consommation locale ou plus lointaine, avec ou sans transformation. Bien connue dans le monde de l'agriculture, la formule du salon est agréée par les instances nationales, à condition précisément qu'il s'agisse d'un salon national. Reste aux organisateurs drômois à trouver un lieu d'accueil suffisamment vaste pour caser les exposants et les démonstrations techniques. Le premier salon Tech&Bio, ou salon « des techniques bio et alternatives », se tient les 7 et 8 septembre 2007 sur les terres d'un pionnier à Chantemerle-les-Blés. Depuis quelque temps, la Chambre anime un développement collectif de l'agriculture biologique autour de réalisations économiques d'une certaine ampleur. La mise en place du salon lui confère un surcroît de visibilité et une position prépondérante ou jugée comme telle, ce qui n'est pas sans susciter quelques réactions hostiles. Le salon est un franc succès. Les éditions suivantes seront européennes et organisées successivement à Loriol en 2009, au Lycée agricole du Valentin en 2011 et 2013. Le choix de l'expression « Tech&Bio » n'est pas neutre. Il manifeste d'abord la volonté d'aborder l'agriculture biologique par le biais concret de la technique. « Je suis technicien, pas philosophe » déclare avec simplicité le principal initiateur du salon. Au-delà, ce concept rapproche symboliquement le monde de la technologie et celui du vivant et, sur un autre plan, l'économie et l'écologie. Concrètement le salon Tech&Bio met

³⁰ L'association Nature et Progrès revendique un projet humaniste fondé sur une agriculture solidaire et respectueuse du vivant, selon une approche qui réconcilie l'homme avec la planète qui le nourrit. Les cahiers des charges de Nature et Progrès sont agréés par l'IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements, « fédération internationale des mouvements de la bio »).

³¹ Par son respect du vivant et son respect des rythmes, la biodynamie vise à améliorer la qualité du sol afin de produire des aliments sains pour les animaux et les hommes. Le cahier des charges Demeter impose des contraintes particulières sur la fertilisation des sols et le traitement des plantes (le cuivre par exemple est interdit sur les plantes annuelles).

en place la démonstration de techniques nécessaires à la culture biologique, comme le désherbage mécanique ou thermique pour remplacer les désherbants chimiques, mais pas seulement. En réalité, toutes les questions d'actualité qui se posent aux producteurs et aux consommateurs de produits agricoles sont abordées. Des éléments de réponse sont proposés, dans le cadre de démonstrations effectuées « en direct » sur un large échantillon de cultures et de conférences animées par des spécialistes reconnus. Largement ouvert au public, ce lieu d'échanges, et même de convergence, entre agriculture conventionnelle et agriculture biologique, entre producteurs et consommateurs, entre professionnels et profanes, entre acteurs individuels, organismes, associations et institutions, est plus qu'un salon technique. C'est un espace au sein duquel s'affichent et se configurent de nouveaux modèles : modèles de production et modèles de consommation.

Tous les acteurs de la filière agrobiologique drômoise sont bien conscients des enjeux du moment. L'agriculture conventionnelle est désormais confrontée à des limites imposées aussi bien par la nécessaire protection de l'environnement, de la biodiversité et de la santé publique que par un essoufflement des rendements et la résistance de certains ravageurs. Plus respectueuse de l'environnement et des préoccupations sociales, l'agriculture biologique peine à répondre quantitativement à la demande et propose des prix à la consommation plus élevés. Dans cette situation deux orientations se développent. La première vise à agir sur la production. Il s'agit de faire évoluer conjointement le système conventionnel vers une agriculture plus durable et l'agriculture biologique vers des méthodes plus productives. Le salon Tech&Bio et la plateforme des Techniques Alternatives et Biologiques se situent exactement dans cette perspective. L'autre tendance cherche à faire évoluer la consommation en facilitant pour tous l'accès aux produits. Comme partout en France, la grande distribution drômoise développe son offre de « produits bio », en même temps d'ailleurs, cela vaut la peine d'être noté au passage, que son offre de produits alimentaires à bas prix³². Ces orientations sont diversement appréciées. Sans prétendre à l'exhaustivité ni à la représentativité statistique, et sans établir une quelconque hiérarchie entre elles, on notera quelques opinions relevées ici ou là. A commencer par cette déclaration d'un pionnier : « Je suis d'accord pour développer une agriculture biologique qui permette de nourrir le monde, mais à condition que l'on n'abandonne pas les exigences de base. La mise en marché de produits frelatés nuirait immanquablement à ceux qui font l'effort de produire de la vraie bio ». Le sentiment que les ajustements successifs du règlement européen de 2007 vont systématiquement dans le sens de l'assouplissement semble en effet assez répandu. Dans le même ordre d'idées, l'accroissement régulier de la demande fait craindre une concurrence accrue entre les producteurs locaux et des fournisseurs lointains, certes soumis à des cahiers des charges, mais dans des pays où les contrôles seraient moins rigoureux qu'en France. Certains vont plus loin et évoquent une érosion, voire une disparition, de l'esprit des pères fondateurs de l'agriculture biologique qui, rappellent-ils, comporte non seulement des principes agronomiques mais aussi des dimensions éthiques et sociales. Pour eux l'agriculture biologique est avant tout paysanne et solidaire et non

³² Selon une étude récente, le recours au discount alimentaire est en augmentation chez les ménages les plus modestes (Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, *Rapport inégalités sociales et alimentation*, décembre 2014).

industrielle et spéculative. C'est « une éthique globale du rapport à la terre, à la nature, au respect de la biodiversité, aux territoires, une vision de l'économie durable en solidarité avec la communauté humaine » peut-on lire dans une parution drômoise récente³³. Un peu en contrepoint de la précédente, une autre déclaration met en garde contre le risque d'enfermer l'agriculture biologique orthodoxe dans un marché de niche fournissant des produits de choix à quelques privilégiés, tout en laissant le reste du champ ouvert à un nouveau modèle de production de masse vaguement teinté d'écologie³⁴. On le voit, le débat n'est pas clos. Le modèle qui conjuguerait quantité et qualité dans la production et la distribution, avec performance économique, sociale et environnementale reste sans doute à créer.

Les pionniers des années 1960 ont montré qu'une autre façon de produire et de consommer les produits agricoles est possible. Il faut rendre hommage à leur clairvoyance et à leur courage, sans oublier leurs épouses, solidaires dans le travail quotidien comme dans le parcours militant. D'autres générations ont pris la relève. C'est à elles qu'il appartient maintenant d'affronter les défis d'aujourd'hui et de demain. Il en est au moins un qui fait l'objet d'un objectif chiffré : le Grenelle de l'Environnement a fixé à 20 % en 2020 la part de la surface agricole nationale cultivée selon les normes de l'agriculture biologique. Avec 17,7 % en 2014, la Drôme est bien placée. Mais, cela a été souligné dans cet exposé, les perspectives d'évolution quantitative ne sont pas dissociables d'une réflexion sur les dimensions techniques, économiques et sociales des systèmes de production. De ce point de vue, les structures et les outils d'échange, de coordination et d'innovation mis en place au cours des dernières années constituent un atout indéniable pour l'avenir de l'agriculture biologique dans le département.

Michel Jolland

Remerciements

L'auteur tient à remercier les personnes qui lui ont aimablement fourni informations et conseils, en particulier mesdames et messieurs Monique et René-Charles Alboussière (agrobiologistes, Bourg-lès-Valence), André Bucher (agrobiologiste, Montfroc), Marianne Camus (Agribiodrôme), Elyane et Robert Carle (agrobiologistes, Loriol), Muriel Colin (Chambre d'agriculture de la Drôme), Olivier Durant (Chambre d'agriculture de la Drôme), Monique et Joseph Habrard (agrobiologistes, Chantemerle-les-blés) Pernette Julian (service développement rural du Département de la Drôme), Marguerite et Philippe Manson (agrobiologistes, Chateaudouble), Jean-Yves Morgantini (réseau Formabio du ministère de l'agriculture), Pascal de Montmorillon (Agribiodrôme), Martine et Marc Trouilloud (agrobiologistes, Montéleger), René Rosaz (Conseil général du Génie Rural et des Eaux et Forêts, Société des agriculteurs de la Drôme).

³³ « Ils ont fait Agribiodrôme » dans *A plus B, le bulletin d'Agribiodrôme*, avril-mai-juin 2015.

³⁴ « Changement d'échelle de l'agriculture bio, dans quelles conditions ? » dans *A plus B, le bulletin d'Agribiodrôme*, octobre-novembre-décembre 2014.